

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DECRET n° 82/096 du 26/01/1982
retirant les dispositions de l'arrêté
N° 663/MTPS/DGTFP/DFP du 19 Février
1981 portant reclassement et nomina-
tion à titre provisoire de Monsieur
BAMANGA Job Jacob, Secrétaire d'Admi-
nistration Principale de 1er. échelon.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

- (/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amende-
ment de l'article 47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 75/62 du 3 Février 1962 portant statut gé-
néral des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le ré-
glement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 20, M.F. 9 Mai 1962 fixant les
régimes des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le
statut des cadres de la catégorie "A" des SAF ;
(/u le décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3 Février 1962, portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de la catégorie "A" ;
(/u le décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 règle-
mentant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitu-
tions de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
l'échelonnement indiciaire des fonctionnaires ;
(/u le décret 80/630 du 27 Décembre 1980 portant dé-
blocage des avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le décret 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomina-
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant no-
mination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/016 du 26 Janvier 1981 du dé-
cret 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux
intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 446/MT-DGT du 6 Octobre 1971 auto-
risant Monsieur BAMANGA Job Jacob à suivre un stage en France ;
(/u l'arrêté 663/MTPS/DGTFP/DFP du 19 Février 1981
portant reclassement à titre provisoire de Monsieur BAMANGA Job
Jacob à la catégorie "A", hiérarchie II ;
(/u les lettres n° 526 et 1804 des 4 Avril et 23 No-
vembre 1981 du Ministre des Finances ;

DECRETE :

09

ARTICLE 1er. - : Sont et demeurent retirées les dispositions de l'arrêté n° 663/MTPS/DGTFP/DFP du 19 Février 1981 susvisé .

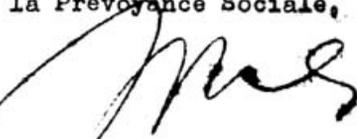
ARTICLE 2 - : En application des dispositions du décret 62/426 du 29 Décembre 1962 susvisé, Monsieur BAMANGA Job Jacob, Secrétaire d'Administration Principal de 1er. échelon des cadres de la catégorie "B", hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers SAF (Administration Générale), en service à la Direction de l'Administration et de l'Equipeement au Ministère des Finances à Brazzaville, titulaire du Certificat de fin de stage polyvalent de catégorie "A", délivré par la Direction Générale de la Concurrence et des Prix du Ministère Français de l'Economie et des Finances de Paris (France) est reclassé à la catégorie "A", hiérarchie I et nommé au grade d'Administrateur des Services Administratifs et Financiers de 1er. échelon indice 790-ACC=NEANT.

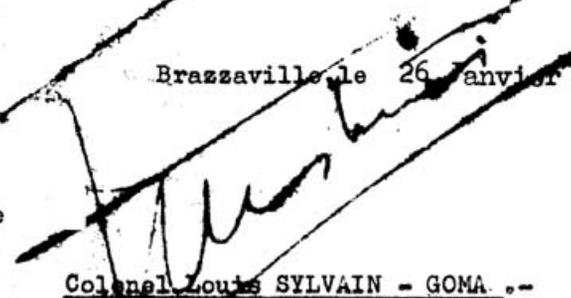
ARTICLE 3- : Le présent décret qui prendra effet à partir du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville le 26 janvier 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA .-


Colonel Louis SYLVAIN - GOMA .-

Le Ministre des Finances,


Itihi-Ossétoumba LEKOUNDZOU .-

Ampliations :

- JORPC 1
- DGTFP 3
- DFP 2
- DCF 1
- MF 2
- INTERESSE 4
- DOSSIER 3
- SGCM/BC 2

X